Coople reconstruit entièrement sa plateforme et pose les bases technologiques de sa prochaine phase de croissance

La CEO Annette Burgard et le CPO Ivan Khokhlov en donnent la direction depuis le siège zurichois.

Zurich, le 15 septembre 2026 – Coople, la plateforme de travail flexible digital leader en Suisse, a entièrement reconstruit ses fondations technologiques en moins d'une année. Depuis août, toutes les entreprises nouvellement inscrites démarrent directement sur la nouvelle plateforme. L'effet est le plus marqué là où les entreprises collaborent de façon répétée avec les mêmes travailleur·euse·s : une entreprise qui connaît déjà une personne et planifie d'autres missions avec elle arrive encore plus vite au résultat. Cette réorientation technologique est portée par la CEO Annette Burgard et le Chief Product Officer Ivan Khokhlov, tous deux depuis le siège zurichois. Plus de 900'000 travailleur·euse·s sont inscrits chez Coople en Suisse, soit environ une personne active sur six.

Pas une mise à jour, mais une reconstruction

Ce n'est pas seulement l'interface qui a été renouvelée, mais l'infrastructure technique de la plateforme. L'équipe y a consacré moins de douze mois. Cela se remarque moins sur une fonction précise que dans le rythme de développement : les retours des clients peuvent se traduire en nouvelles fonctions et améliorations en quelques semaines. Ce rythme est possible parce que l'équipe utilise l'intelligence artificielle dans son propre travail de développement. Pour les clients, une chose compte avant tout : Coople peut répondre aux besoins du terrain pendant qu'ils sont d'actualité. Cette reconstruction est la première étape de la mission que Burgard et Khokhlov se sont donnée : que Coople assume à nouveau son rôle d'entreprise technologique de référence sur le marché suisse du travail.

De la mission ponctuelle à la collaboration durable

La plus grande différence au quotidien : la collaboration répétée devient encore plus simple sur la plateforme Coople. Une entreprise qui a constaté la fiabilité d'une personne planifie d'autres missions avec elle en quelques étapes, au lieu de chercher et de former quelqu'un à chaque fois. Au fil du temps, elle se constitue ainsi son propre pool de travailleur·euse·s éprouvés. Les modifications de planning, les entreprises les effectuent elles-mêmes, 24 heures sur 24. La charge diminue ainsi à chaque affectation. Pour les travailleur·euse·s, des missions se créent dans des entreprises qu'ils connaissent et qu'ils ont choisies eux-mêmes. C'est précisément là le cœur du travail flexible : que les personnes et les entreprises se trouvent et restent ensemble lorsque cela fonctionne.

Nouveau : suivi et aperçu des coûts plus détaillé

La transparence et le contrôle ont toujours été la force de la plateforme. Avant chaque embauche, les entreprises voient qui elles engagent et ce que la mission coûte, et décident elles-mêmes. La reconstruction élargit cette visibilité. De nouvelles fonctions de suivi permettent aux entreprises d'évaluer leurs missions et de suivre les affectations, les heures et les coûts à travers les sites et les périodes. L'aperçu des coûts est ventilé plus finement qu'auparavant.

Ce qui reste : les deux parties décident

Ce qui distingue Coople de la location de services classique ne change pas. Chez un prestataire traditionnel, c'est l'intermédiaire qui décide qui part sur quelle mission. Chez Coople, les travailleur·euse·s postulent eux-mêmes aux missions qui correspondent à leurs préférences, et l'entreprise choisit parmi les profils. Au lieu d'une attribution, la collaboration naît du choix des deux parties.

Coople est l'employeur légal des talents engagés et assume à ce titre les obligations correspondantes, notamment les assurances sociales. En tant que membre de swissstaffing, l'association patronale des prestataires de services de l'emploi en Suisse, Coople s'engage en outre à respecter les standards de qualité de la branche.

Nouvelle direction d'entreprise et de produit à Zurich

Annette Burgard, dans l'entreprise depuis 2019, a été nommée CEO en janvier 2026. Andreas Gruber, à bord depuis 5 ans, l'a suivie en avril 2026 comme CFO. Avec la promotion d'Ivan Khokhlov au poste de Chief Product Officer en juillet, la direction est désormais complète. Pour Burgard comme pour Khokhlov, cette refocalisation était un choix délibéré.

Ivan Khokhlov déclare : « Avec la nouvelle plateforme, nous pouvons apporter de la valeur à nos clients bien plus rapidement. Nous n'avons pas seulement reconstruit le produit, nous avons aussi créé la base technologique qui nous permet de développer, d'apprendre et de répondre aux besoins des clients plus vite. Nous utilisons l'intelligence artificielle de manière ciblée, là où elle accélère le développement ou apporte un soutien direct à nos clients. La plateforme continuera d'évoluer, avec un objectif : rendre le recours au personnel flexible toujours plus simple et plus efficace pour les entreprises. »

Annette Burgard ajoute : « Nous sommes convaincus que la technologie est le levier qui change réellement le travail flexible en Suisse. Le travail flexible ne change pas parce que l'on place davantage de personnes, mais parce que les entreprises et les travailleur·euse·s se trouvent plus facilement et peuvent collaborer plus longtemps. Depuis le début, Coople a l'ambition d'améliorer fondamentalement la location de services par la technologie. Cette exigence, nous nous l'imposons encore et encore, même si cela signifie parfois investir en arrière-plan pour revenir plus fort. »

Les prochaines étapes

Sur cette nouvelle base technologique, Coople développe son offre en continu. À l'avenir, la plateforme sera encore mieux adaptée aux exigences spécifiques des différents secteurs. De nouvelles lignes de produits s'y ajouteront l'année prochaine. Les clients existants passeront progressivement sur la nouvelle plateforme et seront accompagnés dans cette transition.

À PROPOS DE COOPLE

Coople est une entreprise technologique européenne dont le siège est situé à Zurich. Fondée en Suisse en 2009, l'entreprise combine recrutement flexible et technologie intelligente afin d'aider les entreprises à planifier, gérer et pourvoir leurs besoins en personnel plus efficacement. Plus de 30'000 entreprises en Suisse utilisent la plateforme pour constituer des pools de personnel qualifiés, réengager des collaborateur·rice·s expérimenté·e·s et organiser des missions flexibles plus rapidement et plus efficacement. Coople donne également accès à un vivier de plus de 900'000 travailleur·se·s flexibles issus de secteurs tels que la santé, le commerce de détail, la logistique, l'hôtellerie-restauration et bien d'autres encore.

https://www.coople.com/ch/fr

CONTACT MÉDIAS

Jenny Petrini
Team Leader Marketing
Coople (Schweiz) AG, Albisriederstrasse 253, 8047 Zurich
jenny.petrini@coople.com